

Conseil**C/60/5****Soixantième session ordinaire
Genève, 23 octobre 2026****Original : anglais
Date : 28 juillet 2026****APPROBATION DES PROGRAMMES DE TRAVAIL DU COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE, DU
COMITÉ TECHNIQUE ET DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES***Document préparé par le Bureau de l'Union**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV.**Ce document a été généré à l'aide d'une traduction automatique dont l'exactitude ne peut être garantie. Par conséquent, le texte dans la langue originale est la seule version authentique.*

1. Le Comité administratif et juridique (CAJ) tiendra sa quatre-vingt-troisième session à Genève, le 21 octobre 2026. Le compte rendu de la quatre-vingt-troisième session du CAJ, contenant le programme proposé pour sa quatre-vingt-quatrième session, devrait être mis à disposition sur le site web de l'UPOV le 21 octobre 2026. La présidente du CAJ, Mme Minori Hagiwara (Japon), présentera un compte rendu oral sur les travaux de la quatre-vingt-troisième session du CAJ au Conseil lors de sa soixantième session ordinaire.

2. Le Conseil est invité à :

a) noter que le compte rendu de la quatre-vingt-troisième session du CAJ devrait être mis à disposition sur le site web de l'UPOV le 21 octobre 2026; et

b) approuver le programme de travail proposé pour la quatre-vingt-quatrième session du CAJ, tel qu'il figure dans le compte rendu de la quatre-vingt-troisième session du CAJ.

3. Le Comité technique (TC) tiendra sa soixante-deuxième session à Genève les 19 et 20 octobre 2026. Il est prévu que le compte rendu de la soixante-deuxième session du TC, contenant les programmes proposés pour la soixante-troisième session du TC et les sessions de 2027 des groupes de travail techniques (TWP), soit mis à disposition sur le site web de l'UPOV le 20 octobre 2026. La présidente du TC, Mme Nuria Urquía Fernández (Union européenne), présentera un compte rendu oral au Conseil, lors de sa soixantième session ordinaire, sur les travaux de la soixante-deuxième session du TC, ainsi que sur ceux des TWP lors de leurs sessions de 2026.

4. Le Conseil est invité à :

a) noter que le compte rendu de la soixante-deuxième session du TC, comprenant un compte rendu sur l'état d'avancement des travaux et les programmes de travail des TWP, devrait être mis à disposition sur le site web de l'UPOV le 20 octobre 2026 ; et

b) approuver les programmes de travail proposés pour le TC et les TWP, tels qu'ils figurent dans le compte rendu de la soixante-deuxième session du TC.

[Fin du document]